

ATTESTATION DE STAGE

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour de stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire et également remise à l'établissement scolaire par mail à l'adresse :

bde-lp-pierre-mendes-France-bruay-la-buissiere@ac-lille.fr

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) :

Nom :

Adresse :

N° d'immatriculation de l'entreprise :

Représenté(e) par (nom) :

Fonction :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous :

Prénom :

NOM :

Classe :

Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : Lycée Professionnel Pierre Mendès France

Adresse : 252 rue de Saint-Omer 62700 BRUAY-LA-BUISSIÈRE

Représenté par : Monsieur NOEL en qualité de chef d'établissement

A effectué un stage dans notre entreprise ou organisme

Du Au

L'élève a été absent : oui non

Si oui, merci de préciser les dates de ses absences :

Soit une durée effective totale de :(en nombre de jours)

Gratification versée par l'entreprise ou la structure le cas échéant : €

Fait à, le

Signature

Cachet de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil